LES JAPONAIS EN QUELQUES DATES

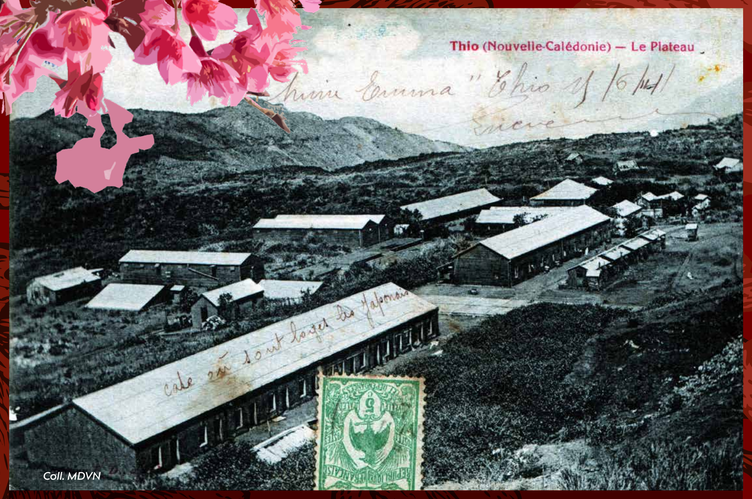

Coll. MDVN

1892 – LES PREMIERS CONVOIS

Le 10 novembre 1891, à la demande de la société Le Nickel, le gouvernement nippon souscrit à l'envoi de travailleurs en Nouvelle-Calédonie, pour l'exploitation de ses mines. Ainsi, le 25 janvier 1892, 599 Japonais débarquent du *Hiroshima Maru* à Thio, pour un contrat d'une durée de cinq ans. Ces *dekasegi* pensent qu'ils vont travailler dans l'agriculture, comme à Hawaï, et non à la mine. Aussi de nombreux incidents (grèves, désertions) se succèdent-ils, et seuls 97 respectent leur engagement. Il faut attendre la dépêche ministérielle du 12 avril 1900, notifiant que les travailleurs nippons doivent être traités comme leurs homologues européens, pour que les convois reprennent. Les sociétés calédoniennes se doivent de fournir aux engagés japonais une nourriture en conformité avec leurs habitudes et des vêtements adaptés au travail sur mine.

***Kendo à Thio**, 1910, album Charles Mitride B 124, coll. SANC*

1911 – UN STATUT D'ÉTRANGER POUR LES TRAVAILLEURS JAPONAIS

La convention de commerce entre le Japon et la France du 12 avril 1911 permet aux travailleurs nippons de bénéficier des mêmes droits que les Européens. Ainsi, ils peuvent s'établir sur tout le territoire dans des métiers très variés. Certains élus du Conseil général s'en inquiètent : *« S'ils restent ici, nous courons le danger qu'ils n'accaparent tout le petit commerce. Ils sont aussi peut-être même plus dangereux que les Chinois. »*

***Pêche à Thio**, 1909-1913, album du docteur Lorcin, 2Num23, coll. SANC*

1911 – FAIRE SOUCHE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouverneur Richard déclare que les Japonais *« n'ont pas eu grand-peine à se distinguer par leurs qualités de travail, de sobriété »*. Ces atouts font d'eux des compagnons de choix pour les Calédoniennes d'origine européenne, indonésienne ou mélanésienne. La vie en concubinage est privilégiée au mariage, faute de pouvoir présenter des documents administratifs difficiles à se procurer. De 1892 à 1919, 21 convois acheminent 6 879 migrants, sans compter ceux qui ont rejoint la colonie de leur propre initiative.

Membres des directions de sociétés minières, coll. K. Kashima
Un monde d'hommes, où Berthe Rosalie Kitazawa-Fouque a cependant sa place.

1920-1939 – LE PILIER DE L'ÉCONOMIE MINIÈRE

Après la Grande Guerre, des sociétés minières sont créées sur fonds japonais ; elles sont essentielles pour le gouvernement français, qui vit principalement des taxes d'exportation. Si les chefs de centre sont français, le personnel qualifié – ingénieurs, techniciens, chefs de chantier – est japonais, et les ouvriers principalement indonésiens.

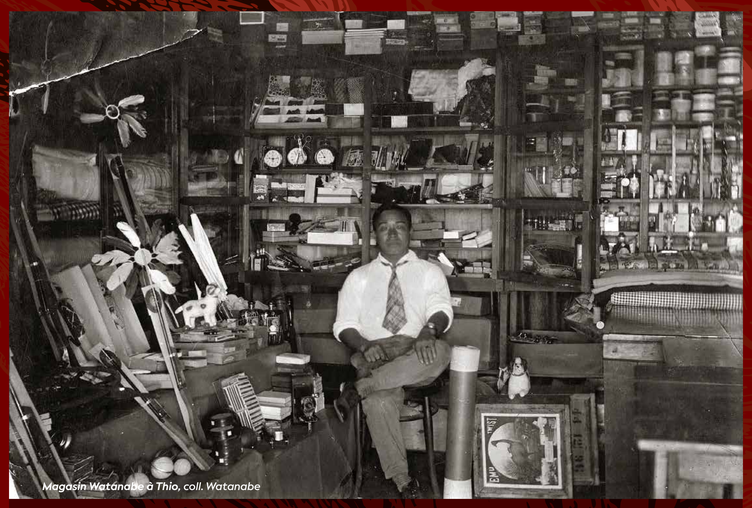

***Magasin Watánabe à Thio**, coll. Watanabe*

1930-1939 – UNE PLACE FONDAMENTALE AU SEIN DU COMMERCE

Une deuxième vague d'immigrants japonais libres arrive à partir des années 1930. Ce sont généralement des couples avec enfants qui s'établissent dans toutes les branches du petit commerce. Cette implantation fait l'objet d'une surveillance particulière, et chaque Japonais est fiché par la gendarmerie et le service de l'immigration.

***Sur le Cap des Palmes**, 1942, coll. James Attegane*

1941-1942 – UNE HUMILIANTE EXPULSION

Au lendemain de l'attaque de Pearl Harbor, le 8 décembre 1941, la communauté japonaise, si bien admise au sein de la société calédonienne, devient l'ennemi à abattre. 1 117 de ses membres sont immédiatement arrêtés. Ils sont expulsés de leur habitation, et leurs biens mis sous séquestre par le gouvernement français. Internés dans un premier temps à Nouville, ils sont ensuite déportés dans divers camps de prisonniers en Australie. Tous les témoignages assurent qu'ils y sont bien traités, sous le contrôle de la Croix-Rouge suisse. Puis, en 1946, ils sont rapatriés au Japon. La communauté nippone de Nouvelle-Calédonie a presque totalement disparu.

***Famille d'Édouard Leroy, grand-père de Laura Higa**, coll. Higa*

1941-1946 – DES FAMILLES BRISÉES

Le départ du chef de famille engendre une situation traumatisante. C'est d'abord le choc de l'arrestation du père, suivi de la honte d'être japonais, de la séparation des fratries et enfin de la misère. Quand, le 28 novembre 1945, le gouvernement australien annonce leur renvoi au Japon, 29 détenus lancent une pétition, demandant à retourner en Nouvelle-Calédonie. Mais le gouverneur français refuse. Certains enfants partent alors en quête de ceux qu'ils n'ont que peu ou pas connus, afin de savoir ce qu'ils sont devenus. Malheureusement, beaucoup ne trouvent que le silence.

Accueil à bord du bateau amiral Teruzuki, *1962, coll. Nakagawa-Vergé*
Miyako Tsutsui et Andrée Nakagawa en kimono, suivies de Chantal Picou et Mireille Tomono

1955-1979 – LA REPRISE DES CONTACTS AVEC LE JAPON

Durant les années 1950-1960, les relations entre le Japon et la Nouvelle-Calédonie se rétablissent timidement. Il a fallu du temps à tous les *nisei* (enfants de Japonais de la 2e génération), pour relever la tête et ne plus avoir honte de leur origine. Ainsi naît, en novembre 1966, l'Amicale franco-japonaise, qui organise des rencontres, afin de s'entraider. Elle assure également l'accueil des équipages nippons des minéraliers, des bateaux de pêche, des navires-écoles de la marine marchande ou encore des bâtiments de la marine de guerre. Puis le gouvernement japonais installe un consulat général honoraire à Nouméa, en février 1972.

Inauguration du Mémorial japonais à Thio, à l'occasion de la célébration
du 120e anniversaire de la présence japonaise en Nouvelle-Calédonie, décembre 2012, coll. Michel

1992-2021 – LE TEMPS DE LA RÉSILIENCE

En juin 1992, pour le centenaire de l'arrivée des Japonais, une quarantaine de familles nippones qui ont vécu en Nouvelle-Calédonie viennent témoigner de leur vie d'avant-guerre, de leur arrestation, du quotidien dans les camps et du retour au pays. La parole se libère. En 2002, Philippe Palombo soutient une thèse sur les Japonais en Nouvelle-Calédonie. En 2004, la photographe Mutsumi Tsuda rencontre de nombreux descendants de Japonais. Une fois rentrée au Japon, via la presse, elle permet les retrouvailles de bien des familles. En 2006, l'exposition *Feu nos pères* est inaugurée au centre culturel Tjibaou et offre l'opportunité à ces descendants de ressentir à nouveau un sentiment de fierté et d'appartenance à une communauté de mémoire singulière. L'Amicale japonaise et le consulat honoraire du Japon organisent des voyages, pour que ceux-ci puissent aller se recueillir sur la sépulture de leur père en Australie ou au Japon.

1914
2021

FAMILLE **YOSHIDA-TSUTSUI**

« Originaire de Nishio, **Buhei Tsutsui** *(1891-1975) arrive à Nouméa le 2 juin 1914, par le* Yasukuni Maru. *En 1915, il s'établit comme commerçant à Koné, important des marchandises japonaises (textiles, denrées alimentaires) et exportant des produits calédoniens (trocas, café vert, coton, coprah, peaux de bêtes). Son affaire s'agrandit au fil des années. À son commerce initial se rajoutent plusieurs boutiques : une boulangerie, une boucherie, un atelier de tailleur et même un café-hôtel ainsi qu'un restaurant. Il ravitaille ainsi divers comptoirs dans le Nord et sur la côte Est. Il assure également le transport des travailleurs entre Koné et les mines Kataviti et Confiance.*

Le 17 septembre 1923, Buhei épouse **Georgette Laurent** *(1895-1982), native de Pouembout. Celle-ci est veuve du Japonais* **Masaki Yoshida** *(1880-1921), dont elle a eu quatre filles : Alice, née en 1915, mais décédée en bas âge, Emma (1916-2013), Henriette (1918-2010) et Marguerite (1920-2009). Six autres enfants naissent de son second mariage : Georges (1923-1978), Marcel (1925-1988), Ida (1927-1929), Josette (1930), Bernard (1933-2012) et moi-même, Gisèle (1935).*

De 1923 à 1939 se succèdent des acquisitions de propriétés à Baco, Voh, Koné et Koniambo. Le 4 mai 1929, Buhei achète le lot n° 1 de Nouméa, rue Solférino, et y exploite un nouveau commerce. En 1938, il quitte Koné pour venir s'établir dans le chef-lieu avec sa famille. C'est là qu'il est arrêté en décembre 1941, interné à Nouville, comme tous ses compatriotes, puis déporté en Australie, par le vapeur américain Crémer, *le 30 mai 1942. Échangé quelques mois plus tard, il rejoint le Japon en octobre 1942, où il retrouve Georges, envoyé à Kobé en 1933 pour y faire ses études, qu'il achèvera à l'université, après être passé par le Lycée français de Tokyo. Mon père reviendra en Nouvelle-Calédonie en janvier 1955, mais des circonstances personnelles et économiques l'obligeront à repartir l'année suivante dans son pays, où il demeurera jusqu'à son décès, en 1975.*

Mes parents, Buhei Tsutsui et Georgette Laurent
Les parents de Georgette sont des colons pénaux. Son père, Clément Laurent (1853-1898), arrive à Nouméa en 1882, et sa mère, Marie Kasteller (1861-1940), en 1884. Trois ans plus tard, ils se marient à Bourail et reçoivent une concession à Pouembout, où ils s'installent.

Ma mère avec son premier mari, Masaki Yoshida, et leur petite Emma
Ils se sont mariés à Koné le 26 décembre 1914.

Magasin Tsutsui, rue Gallieni, *coll.* US Army
Le magasin de mon père est confisqué, comme tous ses biens, en décembre 1941.

Mon père (lunettes) avec la famille au Japon.
Devant lui, Georges, sa femme et leurs deux enfants

Premiers mariages japonais à Nouméa en présence du consul Georges Tsutsui, 1977,
coll. Les Nouvelles calédoniennes
Georges a reçu de nombreux artistes japonais. Il a ainsi hébergé pendant six mois Morimura Katsura, auteure du livre *L'île la plus proche du paradis,* qui a fait connaître la Nouvelle-Calédonie au Japon et a contribué à instituer, à partir de 1977, les mariages japonais sur le Caillou.

Mon frère Georges accueille le prince héritier Akihito et la princesse Michiko, venus pour le vol inaugural de* Japan Airlines, *le 8 mai 1973,
La France australe, *coll. SANC*
Georges s'est investi pour l'installation de la ligne aérienne Tokyo-Nouméa.

Cousinade réunissant les descendants de Buhei Tsutsui et Masaki Yoshida, 2010
61 personnes sont présentes : 4 enfants, 12 petits-enfants, 22 arrière-petits enfants et 4 arrière-arrière-petits enfants, auxquels se sont mêlés les conjoints (12) et quelques amis (7).

En Nouvelle-Calédonie, ma mère, Georgette, se retrouve du jour au lendemain sans aucun revenu. Si ses deux aînées, Emma et Henriette, sont mariées, elle a encore à la maison Marguerite, qui vient de perdre son emploi de comptable, ainsi que les quatre plus jeunes. Marcel (16 ans) est au collège La Pérouse, Josette (11 ans) et moi (6 ans) sommes scolarisées à l'école des sœurs, et Bernard (8 ans) est chez les frères. Aussi, courageusement, ma mère effectue des travaux de couture, aidée par Henriette, qui en a fait son métier. Puis c'est au tour des plus jeunes de l'épauler, à mesure qu'ils finissent leurs études.

En 1947, mon frère Georges, resté au Japon, épouse Atsuko, qui lui donne quatre enfants. Entré dans la vie active, il se spécialise dans le commerce et travaille pour les compagnies Kanematsu, Transcontinental Trading et Nanyo Boeki. Ce n'est qu'en 1955, soit 22 ans après son départ, qu'il peut enfin revoir sa famille et sa terre natale. Agent commercial à Nouméa, il fait venir sa femme et ses enfants. Ses fonctions lui permettent de multiplier les échanges entre le Japon et la Nouvelle-Calédonie et de créer des liens tant commerciaux que culturels. Le 1er février 1972, il est nommé consul général honoraire du Japon en Nouvelle-Calédonie. Il veille alors à développer les bonnes relations entre les deux pays et œuvre pour que les descendants de Japonais puissent renouer avec leur père renvoyé au Japon. Il décède brutalement le 25 mars 1978, à Nouméa.

Aujourd'hui, la descendance de Buhei et Masaki compte une centaine de personnes dispersées entre la Nouvelle-Calédonie, l'Australie, le Japon et la France. » **Gisèle Tsutsui**

Photographies de la famille

1900
2021

FAMILLE **NAKAGAWA**

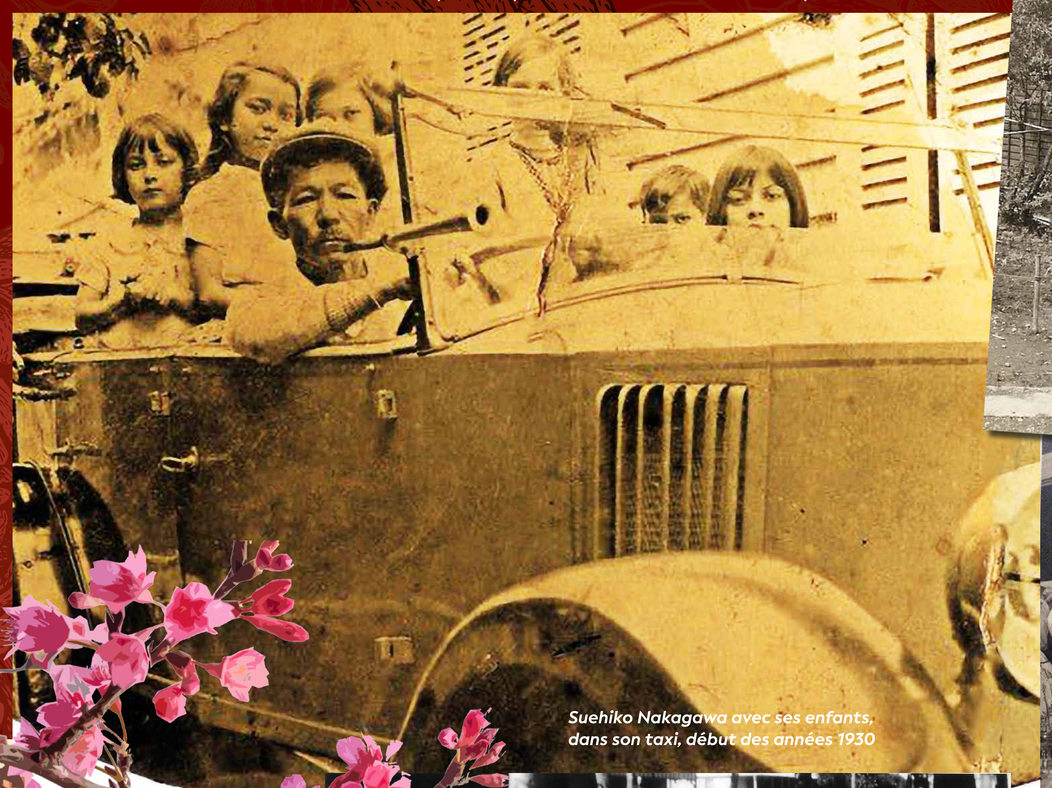

Mes retrouvailles avec mon père, au Japon, 1963
Il m'a alors raconté son existence en Australie, où il avait été bien traité, ce qui ne fut pas le cas à Nouville : une véritable porcherie !

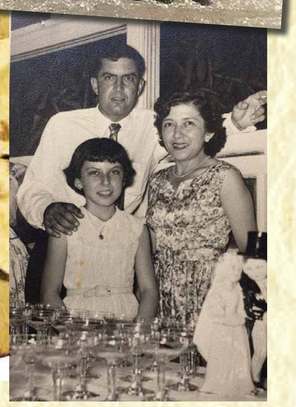

Suehiko Nakagawa avec ses enfants, dans son taxi, début des années 1930

Yvonne et son beau Gi Jess Rist, avec leur fille, Jessie, *coll. Rist*
Jess revient en 1958 pour se marier et reconnaître Jessie, qui porte son nom. Il retournera aux États-Unis quelques années plus tard.

Avec mes sœurs, sur un banc de la place des Cocotiers, années 1930
De gauche à droite : moi, Paulette-Fusae (1922-1949), Yvonne-Tomie (1921-1968), qui aura deux enfants, et Jeanne-Seiko (1923-1991), qui se mariera avec Charles Vedel et lui donnera six enfants.

Jeanne et ses enfants, *coll. Vedel*

Ma grand-mère, Brigitte Rabdeau, avec quatre de mes cousins Nawa et mes sœurs, ainsi que le personnel du service des indigènes à l'hôpital du Marais, vers 1930,
coll. Picou-Nawa
Mon arrière-grand-père, René Bourbon, arrive en 1875 comme condamné. Il est rejoint l'année suivante par sa femme et ses deux filles. Louise, la troisième, naît en 1882 à Bourail. Elle épousera Louis Rabdeau et ils auront quatre enfants, dont Brigitte, ma mère.

Avec les cousins en 2012
De la lignée de mon père, nous sommes aujourd'hui 29 descendants. Je suis le seul de ses enfants, mes sœurs étant décédées. Je suis entouré de ses 7 petits-enfants, 10 arrière-petits-enfants et 11 arrière-arrière-petits-enfants.

Avec la famille de ma fille Andrée, 2017
Mon épouse, Georgette, et moi, entourés de notre fille, de nos petits-enfants et arrière-petits-enfants

Toute ma vie, j'ai fait du sport. J'ai ainsi été boxeur, footballeur, arbitre durant 33 ans, mais aussi basketteur, judoka, puis golfeur.

La sélection de Nouvelle-Calédonie contre la Nouvelle-Zélande, 1951
Debout, de gauche à droite :
Dupont, Hulot, Fouques, Nicol, Nakagawa, Kakéa, de Gaillande, Canel
À genoux, de gauche à droite :
Sakamouri, Kosake, Van Soc, Barthélémy, Iwami

L'inauguration de la plaque du sous-marin I 17 au cimetière du 4e KM lors du centenaire en 1992
De gauche à droite : André Nakagawa, consul général honoraire du Japon en Nouvelle-Calédonie, Jean Lèques, maire de Nouméa, Mme Shiotsuki, ambassadrice du Japon pour les échanges culturels internationaux, Masaaki Noguchi, consul général du Japon à Sydney.

« Mon père, **Suehiko Nakagawa**, *(1880-1967), ne veut pas travailler la terre, comme l'a fait son père sur l'île de Kumamoto, où il est né le 12 septembre 1880. Aussi est-il sensible à la propagande pour aller s'engager en Nouvelle-Calédonie et embarque-t-il sur le* Shinano Maru, *au port de Kobé, le 18 septembre 1900. Il obtient un contrat de cinq ans dans les mines de la société Le Nickel. Mais la tâche est rude, et il s'évade rapidement. Il fait alors tous les métiers. Il est charpentier lorsqu'il se marie, le 4 août 1919 à Nouméa, avec* **Brigitte Rabdeau** *(1902-1969), dont la sœur, Flore-Rose, a déjà épousé un Japonais, Kichiro Nawa. Mes parents ont quatre enfants, et tous portent un double prénom français et japonais : Yvonne-Tomie (1921-1968), Paulette-Fusae (1922-1949), Jeanne-Seiko (1923-1991) et moi-même, André-Suehiko (1924). Nous nous installons un temps à Yaté, où mon père est commerçant. Travail le jour, jeu la nuit. Dans les années 1930, il devient chauffeur de taxi à Nouméa, puis jardinier à Yahoué, sur un terrain de M. Nishiyama, avant d'être engagé par la société Le Fer en 1937, en qualité de cuisinier, à Goro. C'est là qu'il est arrêté le 8 décembre 1941. Il est interné à Nouville, comme tous ses compatriotes, puis embarqué, le 22 février 1942, sur le* Cap des Palmes, *afin de rejoindre un camp en Australie. Après la guerre, il est renvoyé au Japon.*

Je dois travailler, car nous n'avons plus aucune ressource. Dans la deuxième génération de Japonais, il n'y a pas de bachelier, car nous avons tous été obligés de trouver un emploi très tôt. Ma sœur Yvonne est alors vendeuse, tandis que Jeanne est infirmière. Je suis pris comme factotum chez les frères Arrighi, de 1939 à 1942, avant d'être embauché, la même année, à La Havraise, où Jean Laville recrute les enfants des Japonais orphelins. Je ne quitterai la SHC qu'à sa fermeture, en 1968, si l'on excepte mes deux années de service militaire. Je serai alors engagé chez Ballande, toujours au rayon épicerie, ce qui me rapprochera des équipages japonais qui viennent faire le ravitaillement.

Comme bien des descendants de Japonais, dès le retour des premiers navires nippons en 1951, j'ai à cœur de rencontrer des membres d'équipage et de les recevoir à la maison. C'est alors que j'arrive à retrouver la trace de mon père à Kumamoto, où il a été accueilli par sa famille. Aussi, à chaque passage de bateau, nous en profitons pour lui envoyer des colis de linge, de nourriture et un peu d'argent. Enfin, en 1963, je vais le voir et tente de le ramener avec moi, en vain. Il pense beaucoup à nous, mais, pour lui, la vie en Nouvelle-Calédonie est terminée : il a été traumatisé de s'en voir expulsé, après y avoir passé 40 années. En effet, à l'instar de tous les vieux Japonais, il se considérait un peu comme calédonien. Cependant, il est très heureux d'avoir pu me revoir avant de mourir.

En 1966, je suis l'un des membres fondateurs de l'Amicale franco-japonaise, restructurée en 1979 sous le nom d'Amicale japonaise. J'en prends alors la présidence, jusqu'à ma nomination, en avril 1984, au poste de consul général honoraire du Japon. J'ai honoré la fonction jusqu'en février 2005. Avec mon épouse Georgette Sakumori, métisse nippo-javanaise, nous avons eu deux filles : Andrée (1951) et Dominique (1954-1976). Aujourd'hui, je suis un homme comblé, avec deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Pour nous, la Nouvelle-Calédonie, c'est sacré, c'est notre terre natale. »
André Nakagawa

Photographies des familles Nakagawa et Vergé

1914
2021

FAMILLE **MATSUMOTO**

« Mon grand-père, **Ichimatsu Matsumoto** *(1896-1977), est né à Yatsushiro, au sud du Japon. Vivant dans la pauvreté et le dur labeur, il rêve d'un avenir meilleur, comme beaucoup de jeunes qui ont émigré aux îles Hawaï. Aussi s'engage-t-il sous contrat auprès de la société Le Nickel, pour venir travailler en Nouvelle-Calédonie. Il débarque du* Hikosan Maru *en 1914.*

Son contrat de quatre ans sur les mines de Thio terminé, Ichimatsu se rend à Nouméa en tant que travailleur libre. C'est là qu'il rencontre ma grand-mère, **Marcelle Marlier,** *une Calédonienne issue d'un métissage franco-mélanésien. Son père, Joseph, a passé 25 ans dans l'armée française, et sa mère, Émélie, est originaire de la tribu d'Amoa, dans le district de Wagap. Ichimatsu et Marcelle vivent en concubinage à Sainte-Marie.*

Homme de parole et d'action, mon grand-père multiplie ses activités. Reconverti dans le maraîchage, il fournit les grands magasins de Nouméa ainsi que l'Armée et la Marine. Il possède trois petits bateaux, dont les équipages sont composés d'Okinawaïens, réputés bons plongeurs pour la pêche aux trocas et aux bêches de mer. Vivant en bordure de la baie de Sainte-Marie, il exploite des salines, en association avec Louis de Casabianca. Pour l'aider dans ses nombreuses tâches, il est entouré d'une quinzaine de compatriotes, dont mon grand-père paternel, ***Toraki Takamouné****.*

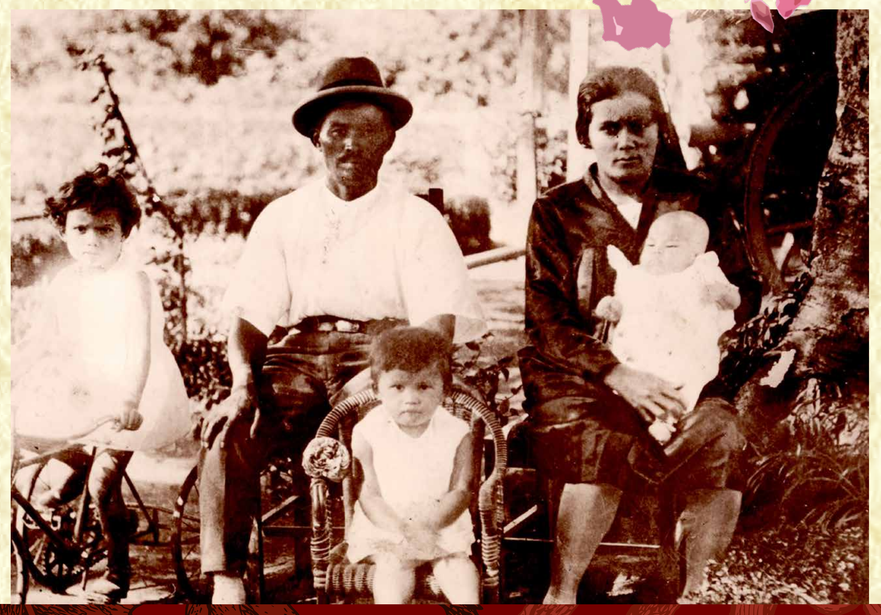

Mes grands-parents, Ichimatsu Matsumoto et Marcelle Marlier, avec leurs enfants, Andrée, ma mère, Yolande, et Raymond, 1932

Mais le bonheur ne dure que quelques décennies. La guerre du Pacifique est déclenchée, suite à l'attaque de Pearl Harbour, le 8 décembre 1941. Comme tous les Japonais, Ichimatsu Matsumoto et Toraki Takamouné, mes deux grands-pères, sont arrêtés, puis conduits au camp de Nouville. Les terres des maraîchers sont cependant conservées, leur exploitation servant à nourrir les habitants de la colonie. Ce n'est qu'en mai 1942 qu'ils sont embarqués sur le Cap des Palmes, *dernier convoi à rejoindre le camp de Hay, en Australie. En 1943, ils sont transférés au camp de Loveday. En février 1946, Ichimatsu et Toraki sont rapatriés directement au Japon, bien qu'ils aient signé une pétition demandant leur retour en Nouvelle-Calédonie, afin d'y retrouver leurs enfants et concubines. Ichimatsu s'établit alors à Hitoyoshi, où il cultive le ver à soie et refait sa vie aux côtés d'une nouvelle épouse. Il décède en 1977, à l'âge de 81 ans. Malheureusement, ce n'est que deux ans plus tard que j'ai pu renouer les liens avec cette branche de la famille au Japon. Quant à mon grand-père paternel, je n'ai découvert son berceau familial qu'en juillet 2015, après de longues années de recherches. J'ai alors appris qu'il était retourné en mars 1946 dans son village natal, où il est mort, la même année, d'une septicémie.*

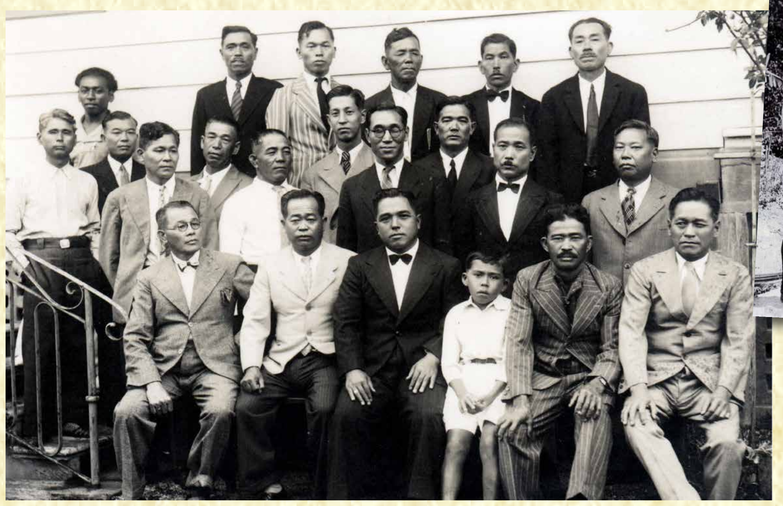

Un groupe de Japonais à la maison Tsukada, à la Vallée-des-Colons
Mon grand-père, Ichimatsu Matsumoto (2e à droite au 1er rang), avec son fils Raymond

Victoire de la jument Gigolette et de son jockey, Tomiji Yoyoyama, lors de la Coupe Clarke à l'hippodrome de Magenta, 1934
Ichimatsu Matsumoto (*de dos*), Raymond sur le cheval, en costume, Gunji Yoshiyama, le propriétaire de chevaux à Koné, tenant son fils dans les bras, à ses côtés, Yolande et Andrée (béret), et enfin M. Kitizo Jono
Mon grand-père possède également sa propre écurie, avec des chevaux répondant aux doux noms de Gigolo, Kanak, Fleur de cerise et Billy Boy.

Fête à Thio, vers 1918, *coll. Georges Fouzimoto*
Au centre : Ichimatsu Matsumoto

Ma grand-mère, Marcelle, parmi ses fleurs

Déjeuner au camp de Woolenook, *coll. Archives nationales australiennes*
Ichimatsu Matsumoto (à gauche) et Toraki Takamouné (à droite), mes deux grands-pères. Les visages sont souriants.

Après l'arrestation d'Ichimatsu, Marcelle reste seule avec ses trois enfants : Andrée, issue d'une première union, Yolande et Raymond. Elle connait un quotidien difficile, se réfugiant dans la garde de jeunes descendants de Japonais internés dont la mère ne peut plus assumer la responsabilité.

Andrée épouse Pierre Chevalier, avec qui elle a deux enfants. Raymond vit en concubinage avec Ratinah, une Indonésienne ayant deux bambins qu'il élève avec bienveillance. Yolande se marie avec René Takamouné, dont le père est arrivé en 1913, et met au monde cinq enfants : Marie-Thérèse, moi-même, Marie-José, Nicole, Mireille et Patrick.

Marie-Thérèse s'unit à Robert Cubadda, avec lequel elle a quatre enfants et cinq petits-enfants. Patrick a un fils. Quant à Mireille et Nicole, elles n'ont pas fondé de famille. Pour ma part, j'épouse Robert Michel en 1970. Deux ans plus tard naît notre fille, Éricka, qui nous donnera quatre petits-enfants dont je suis très proche. Les enfants, je les connais bien, après avoir été pendant 32 ans au service de l'Éducation nationale. Je me suis également investie dans la cause des descendants de Japonais à la recherche du berceau familial de leurs ancêtres, tâche qui m'a été bien facilitée grâce à ma fonction de consule honoraire du Japon en Nouvelle-Calédonie de 2005 à 2020. » **Marie-Jo Michel**

Ma remise de décorations dans l'ordre du Soleil Levant
Membre dès 1979 de l'Amicale japonaise, j'en assure la présidence de 1984 à 2005. En 1992, je suis la cheville ouvrière de la célébration du centenaire de la présence japonaise en Nouvelle-Calédonie, qui nous entraine dans des recherches, avec les familles et les chercheurs, pour révéler l'histoire de l'immigration japonaise sur le Caillou.

Avec ma fille Éricka, entourée de ses enfants, Lucy, Sacha, Ivy Clara et Linaick
On compte aujourd'hui 6 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants descendant d'Ichimatsu Matsumoto et de Marcelle Marlier, dont les noms se lient avec les Takamouné, Cubadda, Cavaloc, Cherkit, Pagatele, Michel, Rebel et Dalbourg.

Photographies des familles Takamouné et Michel

1928
2021

FAMILLE **TOYODA**

*« Suite à la faillite de la société familiale à Tokyo, **Shiro Toyoda** (1900-1989) décide de se rendre en 1928 en Nouvelle-Calédonie, pour tenir la gérance du commerce de M. Nishiyama (actuel magasin La caverne d'Ali Baba), rue Clemenceau. Le 31 mars 1937, il épouse une jeune métisse nippo-européenne de Nouméa, **Alexandrine Jaouën** (1919-2018), **dite Lily**. Le couple s'installe dans un appartement appartenant à M. Ventrillon, juste en face du magasin. Mon frère, Serge-Jogi (1938-2017), y naît. Moi, Maurice-Kenji, j'arrive 18 mois plus tard, juste avant la déclaration de la guerre. Je n'ai pas un an quand mon père est arrêté, en décembre 1941. Il embarque sur le* Cremer *en mai 1942, pour rejoindre le camp de Hay, puis celui de Loveday, où il est interprète, car il maîtrise bien l'anglais. Rapatrié au Japon en février 1946, il ne songe pas à revenir en Nouvelle-Calédonie. Mes parents n'ont d'ailleurs échangé aucun courrier durant la guerre. De plus, ma mère a connu un* Gi*, John Pastone, avec qui elle a eu un fils en 1943, Franck Pastore, puis une fille, Anne, en 1947. C'est cette même année qu'elle épouse son Américain et part s'installer dans le New Jersey avec ses deux jeunes enfants. Mon frère et moi, orphelins, demeurons en Nouvelle-Calédonie. Ma mère a cependant remis aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny une certaine somme, pour nous permettre de suivre notre scolarité à l'école du Sacré-Cœur de Bourail, où nous sommes pensionnaires. Quant à mon père, il ignore tout de notre sort. Il envoie une lettre, en 1948, adressée à ma mère, afin d'avoir de nos nouvelles. Dans un français hésitant, il nous embrasse tendrement. Nous savons, de par nos amis, que c'était un bon père. Mais je n'en ai aucun souvenir. Une réponse lui présentant notre situation a dû lui parvenir, car il écrit à nouveau en 1950, pour nous demander de le rejoindre au Japon. Mais ni mon frère ni moi ne le souhaitons. Pourtant, pour nous, le parcours devient rude. L'argent maternel est à présent consommé, et après trois années d'insouciance à Bourail, il nous faut quitter l'école privée payante. Nous sommes seuls et sans le sou, du haut de nos 10 et 12 ans.*

Maurice et Serge

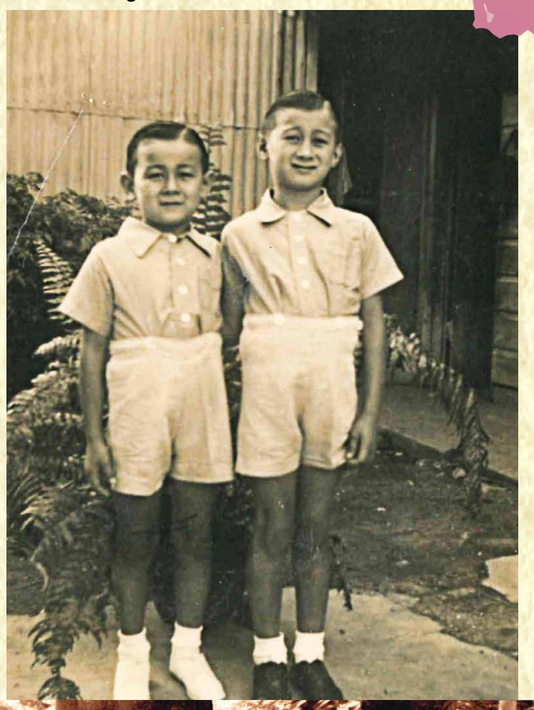

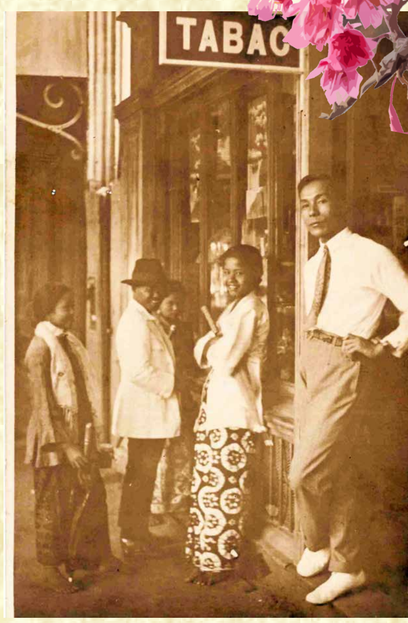

Devanture du magasin
On y trouvait des choses venues du Japon, comme des poupées, des ombrelles, des conserves, mais aussi divers produits importés d'Australie. J'ai le souvenir, du plus loin de mon enfance, de ces bons plats japonais.

M. Nishiyama en compagnie de sa femme, devant sa boutique d'import-export, rue Clemenceau

Mon père avec un groupe de Japonais accompagnant M. Nishiyama sur ses propriétés
Mon père, passionné de photographie, emportait partout son appareil. Il aimait la Nouvelle-Calédonie. J'ai retrouvé quelques-uns de ses clichés chez ma mère, aux États-Unis.

Ma grand-mère, Albertine Jaouën
Albertine Jaouën arrive en 1897 des Côtes d'Amor avec ses parents, qui viennent faire fortune dans la colonie, comme le vante la propagande Feillet. Bien que déjà en couple, elle tombe sous le charme du Japonais Kusuhara, qui lui donne une fille, Alexandrine, le 2 mai 1919 : ma mère.

Déjeuner à Plum en 1945
Assis, de gauche à droite : moi, Maurice Toyoda, un enfant, une cousine – qui a épousé un Gi et qui me permettra de renouer avec notre mère aux États-Unis –, un Américain, ma tante, ma grand-mère Jaouën, deux cousines, mon demi-frère, Franck Pastore, et mon frère, Serge. *Debout :* Lily, ma mère

Le mariage de mes parents
Lily, peu désirée, est rapidement confiée à la famille Facon, qui en prend soin jusqu'à son mariage… avec le Japonais Shiro Toyoda.

Avec Sylvia, qui deviendra ma femme, et mon frère, chez des amis

Chez mon père, au Japon, en 1973, avec ma femme, Sylvia, et la nouvelle compagne de mon père

Lucien Fouques et son épouse Mireille vont alors nous accueillir au sein de leur famille de dix enfants. Nous les considérons comme notre deuxième famille. Nous continuons nos études à l'école Frédéric-Surleau, et je termine ma première année de collège quand les allocations familiales ne sont plus versées. J'ai la chance d'être employé au laboratoire Pentecost avec M. Cabée, avant d'être embauché à la société La Glacière. Robert Succo m'apprend le métier de brasseur, puis me propose de pour suivre la formation en France. J'en reviens en 1966, en qualité de cadre à la GBNC, où je resterai jusqu'à ma retraite, en 1999.
En 1970, j'épouse Sylvia Morandeau, une amie d'enfance. Trois ans plus tard, nous partons pour un tour du monde, qui me permet de rencontrer mon père pour la première et unique fois depuis 1941, bien que nous ayons toujours échangé des courriers. Puis nous faisons escale aux États-Unis. À l'aéroport nous attend ma mère, que je m'étais juré de ne jamais revoir. Je lui en voulais tant pour mon enfance volée. Je reste donc chez une cousine, avant les réelles retrouvailles. Nous irons, par la suite, lui rendre visite presque tous les quatre ans. Mon frère Serge, menuisier, l'a rejointe en 1978 et a fondé une famille là-bas. Je suis donc le seul en Nouvelle-Calédonie de la lignée de mon père, mais j'ai de nombreux cousins du côté Jaouën. Et il y a ceux au Japon que je visite régulièrement. Je suis surtout chanceux d'avoir pu trouver des réponses à mes questions. Tant d'entre nous ignorent encore le sort de leur père, malgré leurs recherches. » **Maurice Toyoda**

Photographies de Maurice Toyoda

1914
2021

FAMILLE **SAKUMORI**

La famille Sakumori en 1933

De gauche à droite : Georgette-Tyomé, Paul-Masavo, Georges-Juichi, Sukichi avec Roger-Vasao sur les genoux, André, debout devant notre mère, et Aline, tenant Maurice-Soneo. Louise est enceinte d'Émile-Tatuvo. Seul manque René.

« Afin de nourrir sa femme et ses trois enfants à Kumamoto, **Sukichi Sakumori** *(1887-1941), notre grand-père, embarque en juin 1914 sur le* Yasukuni Maru, *pour rejoindre la Nouvelle-Calédonie. Il effectue son contrat de cinq ans et, bien que marié, décide de rester dans la colonie. Il y rencontre* **Louise Massima** *(1902-1933), une métisse javanaise qu'il épouse le 14 novembre 1930 à Koné. Il reconnait les deux enfants de Louise, René (1921-2003) et Aline (1923-2013), puis six garçons et une fille naissent de leur union : Georges (1925-2004), dit Yoyo, Paul (1926-2007), Roger (1928-1996), Georgette (1929), André (1931-1991), Maurice (1932-2020) et Émile (1933-1980).*

L'année de la naissance du petit dernier, Louise décède. Les enfants donnent alors la main à Sukichi, qui est tailleur. Puis Aline, du haut de ses 11 ans, part travailler chez Konichi, à Nouméa, avant de multiplier les petits boulots. René vit à Poya chez son parrain, Alexandre Hervouet ; il y demeurera toute sa vie. Yoyo, Paul et Roger sont envoyés à l'internat Saint-Léon de Païta. Georgette, qui n'a pas 7 ans, est, elle, placée dans une famille où elle s'occupe des enfants. Quant aux trois petits, André, Maurice et bébé Émile, ils sont confiés à des Javanais qui travaillent à la caférie de Koné. Ils parleront d'ailleurs tous trois couramment indonésien. Mais où qu'ils soient, les sept enfants vont ou iront à l'école. Même Georgette, qui manque si souvent les cours pour cause de ménage. Elle part ensuite habiter chez les Tsutsui, à Nouméa. Bien que répartis de-ci de-là, leur père demeure présent à travers mille petites attentions, dont de délicieux gâteaux, car c'est un excellent cuisinier.

Sukichi décède le 18 août 1941. Aussi ne connaitra-t-il pas les humiliantes arrestations quand la guerre éclatera, en décembre de la même année. Aline et Georgette s'installent alors place des Cocotiers. Yoyo et Roger entrent, grâce à M. Laville, à La Havraise. Puis ils sont embauchés à la pharmacie Fruitet, où ils feront carrière, sous la direction des propriétaires successifs. Le dimanche, quand la communauté japonaise se réunit, Yoyo anime les pique-niques. Il a une farouche volonté de retisser les liens entre les descendants de Japonais, comme s'il avait une revanche à prendre sur l'Histoire et les injustices subies par les nisei *et leurs parents. C'est lui qui prévient, faisant du porte-à-porte, quand un bateau nippon arrive. Avec Aline, ils sont alors les rois de l'organisation : gestion de l'accueil, du repas, de la musique… C'est d'ailleurs sous l'impulsion de tonton Yoyo, Dédé Naka et Loulou Nawa qu'est née l'idée de créer une amicale. Yoyo, plus que tous, est le catalyseur du monde calédo-japonais. Il connait tellement de familles du nord au sud de la Grande Terre. Dans son classeur rouge, il consigne toutes les lignées des immigrants japonais. Comme Aline, Émile et André, Yoyo ne s'est pas marié. René a convolé avec Malia Suve, Maurice avec Jeanne Naillet, Paul avec Isma Salim Ben Caïd, Roger avec Anne-Marie Bénébig et Georgette avec André Nakagawa. Aujourd'hui, issus de Sukichi et, surtout, de Louise, nous sommes encore 40 : 1 enfant, 7 petits-enfants, dont nous faisons partie, 14 arrière-petits-enfants et 18 arrière-arrière-petits-enfants. La descendance est entre de bonnes mains !*

Arnold Sakumori et Andrée Vergé

Retour de chasse chez les Hervouët
Au second plan, de gauche à droite : Alexandre Hervouët, René, Jeanne et François Guégan
Au premier plan, de gauche à droite : Danielle (fille de René), Raymond Noda, Claude et Guy (fils de René), François Otonari, Sylvie (fille de René) et Yoyo

Avec un membre d'équipage, 1956
De gauche à droite : Roger, Yoyo, l'hôte du jour et, accroupie, Georgette, accompagnée de ses deux filles, Dominique et Andrée

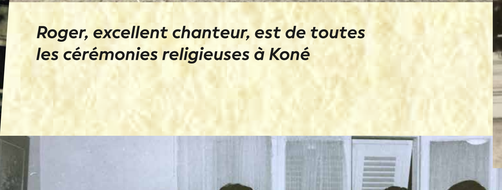

Roger, excellent chanteur, est de toutes les cérémonies religieuses à Koné

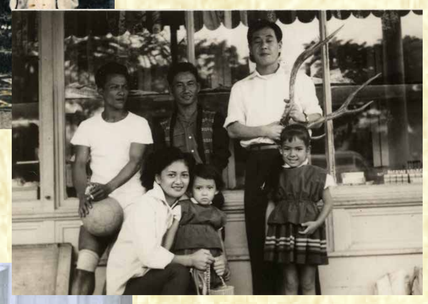

Photo prise par un journaliste nippon, vers 1975
De gauche à droite : Yoyo, Roger, Georgette, André, Maurice et les fils de Roger, Patrick et Arnold

Retour d'un concours de pêche,
coll. Sylvie Sakoumory
De gauche à droite : Albert Nagle, Gilbert Thong, un ami, Albert Gazengel, Alexandre Hervouët, Yoyo, un ami et René

Takeshi Sakumori, fils du premier mariage de Sukichi, venu rencontrer ses frères et sœurs, 1980
De gauche à droite : Takeshi, René, Aline, Georges, Paul, Roger, Georgette, André et Maurice

Réception de jeunes étudiants par l'Amicale japonaise, 1980
Comme toujours, Yoyo est le boute-en-train, chanteur et guitariste infatigable.

Photographies d'Arnold Sakumori et Andrée Vergé

1914
2021

FAMILLE **TOMONO**

*« Issu d'une famille d'agriculteurs à Fukuoka, mon grand-père, **Masajiro Tomono** (1889-1976), arrive pour travailler dans les mines en décembre 1914. À la fin de son contrat, il installe son officine de tailleur au 25 rue de Sébastopol. Le 28 juin 1930, il épouse **Émilie Cabrol**, une Nouméenne originaire du sud-ouest de la France. Six filles naîtront de cette union : Paulette (1929-2009), Monette (1931), Odette (1935-2012), Jeannine (1936), Hélène (1937) et Jacqueline (1941-2019). Ces demoiselles suivent leur scolarité chez les sœurs de Saint Joseph de Cluny, à deux pas de la maison. La famille vit dans l'aisance, une cuisinière vietnamienne secondant ma grand-mère. Les distractions sont celles de l'époque, entre courses hippiques à Magenta et promenades dominicales hors de la ville. Masajiro apprécie également la chasse en Brousse. Il parle parfaitement le français ; j'ai d'ailleurs encore son dictionnaire franco-japonais. Par contre, il n'a jamais voulu apprendre sa langue maternelle à ses filles, jugeant que c'était préférable pour qu'elles soient bien intégrées dans la société calédonienne.*
Mais la guerre du Pacifique vient ébranler cette paisible existence. Masajiro est arrêté et envoyé au camp australien de Loveday, où il fait fonction d'écrivain public auprès de ses compatriotes, afin qu'ils puissent envoyer des nouvelles à leur famille. À Nouméa, le magasin est réquisitionné. Le logement à l'arrière est cependant laissé à la disposition de sa femme et de ses filles. Mais finies les rentrées d'argent. Émilie fait quelques travaux de couture, pour assurer ce quotidien difficile. Le pire demeure cependant les insultes et les mises à l'index : la société n'est pas tendre avec les enfants de l'ennemi.

Mon grand-père dans son atelier

Mon grand-père, Masajiro Tomono, devant son magasin avec un ami, Mr Fusikake

À la fin des hostilités, Masajiro est renvoyé au Japon. Cependant, grâce à l'entregent du Calédonien Jacques Mouren, Émilie parvient à contacter son mari et à le faire revenir dès 1948 ou 1949. Le billet est en grande partie payé grâce aux économies de leur fille aînée, Paulette, qui a abandonné ses études pour travailler comme couturière chez Mme Dillinseger. Masajiro récupère sa boutique au coin de la place des Cocotiers. Il retrouve également sa clientèle nouméenne, mais aussi de Brousse : sa renommée de tailleur est demeurée intacte ! Il réitère également sa demande de naturalisation française, qu'il avait entreprise en 1939, et l'obtient en 1951. La maison retrouve ses peintures sur kakémono de soie et ses casques de samouraï. Elle est surtout un lieu d'accueil pour les Japonais en escale à Nouméa, qui nous apportent des barils de soyo. Nous recevons également du riz de la famille du Japon, où mon grand-père retourne régulièrement. Ma grand-mère ne l'a jamais accompagné.

Les cinq aînées : Odette, Paulette, Monette, Jeannine et la petite Hélène

Déjeuner dans la salle à manger
De gauche à droite : Monette, ma mère, moi, Odette, Jeannine et son mari, Denis Lecomte.
De l'autre côté : Hélène et son époux, Michel Gaschet et, devant, Paulette

De mon aïeul, nous avons tous hérité le goût des voyages, des langues étrangères et du travail bien fait. J'ai étudié le japonais à l'université, tout comme mes cousines, Joëlle Lecomte et Isabelle Gaschet. Quant à mon cousin, Jean-Christophe Jammes, il a vécu deux ans au Japon.
De la lignée de mon grand-père et de ses six filles, dont trois sont encore de notre monde, nous sommes 12 petits-enfants, qui portons tous des prénoms japonais, 14 arrière-petits-enfants et quatre tout jeunes arrière-arrière-petits-enfants, vivant majoritairement en Nouvelle-Calédonie, mais aussi en Australie, au Canada, au Portugal ou à Dubaï. » **Mitsuko Tomono**

En pique-nique
De droite à gauche : mon grand-père, Monette et moi, Georgette Minatchi, Jeannine, Hélène, ma grand-mère, Jacqueline et Mr Fusikake

Émilie et Masajiro Tomono au mariage de leur fille Hélène, 1959

Avec mon grand-père
Je passe ma petite enfance chez mes grands-parents. C'est un havre de paix, on rit et on y est heureux.

À Fukuoka, avec Ayuko, mon fils Julien, Michel, mon mari, et Isao, le cousin japonais, en novembre 2019
En 1996, j'héberge Ayuko Kunimatsu, venue à Nouméa dans le cadre d'un échange international de collégiens organisé tous les ans avec Fukuoka. Aussi, lors d'un stop-over au Japon, m'aide-t-elle à rechercher ma famille. La seule piste que nous ayons est le nom d'un cousin : Isao Tomono. On le retrouve : que d'émotion !

Jeannine et son époux, Denis Lecomte, avec leurs filles : Brigitte Yoko (à droite) et Joëlle Miki

Les Héraut, enfants et petits-enfants de Jacqueline

Jean-Christophe Jammes, le fils d'Odette entouré de ses enfants Hugo, Adelaïde, Christine et de son épouse Éloïse Jammes

Photographies de la famille Tomono

1910
2021

FAMILLE **OGHINO**

*« Mon grand-père, **Matsutaro Ogino** (1888-1970), est arrivé de Fukui en 1910. Employé comme mécanicien dans les mines des environs de Pouembout, il y rencontre ma grand-mère, **Jeanne Compin**, native du village d'origine bretonne, qu'il épouse en 1928. À l'issue de son contrat, ils décident de s'installer à Koné, où il exerce son métier.*

Matsutaro travaille chez M. de Béchade. Avec l'aide de M. Tsutsui (chez les Japonais, on est solidaire !), il acquiert un terrain, sur lequel il construit un atelier et installe une forge. Puis il bâtit une maison pour sa famille, non loin de l'école où ses enfants suivent leur scolarité. Matsutaro est alors appelé pour dépanner les voitures, réparer les outils, les gramophones, cercler les roues de charrette, etc. Trois apprentis le secondent. Son quotidien est rythmé par un rituel : à 16 heures, il ferme « la forge » et prend un verre avec ses employés, ensuite vient l'heure du bain chaud, dans un grand baquet, puis du thé, pris en lisant revues et journaux en japonais, et enfin du dîner.

Mon grand-père a toujours entretenu une correspondance avec sa famille au Japon, que nous avons retrouvée en partie à la suite de son décès. Après mes études de japonais, je suis allée leur rendre visite à Fukui. Ils en ont été flattés et honorés. J'ai rencontré Kumi, âgée de 90 ans, qui m'a alors montré courriers et photos familiales de Koné, précieusement conservés. Mais je n'ai pas appris pourquoi mon aïeul était venu en Nouvelle-Calédonie. Même Kumi n'a pas pu apporter de réponse à cette question. Et grand-père Oghino n'a pas été bavard, maîtrisant mal le français.

Ma grand-mère Jeanne avec ses parents, frères et sœurs à Pouembout, vers 1915

Mes grands-parents et leurs enfants, lors d'un mariage à Pouembout, 1936

Les « petits » Oghino : mon père avec ses frère et sœurs, vers 1950

Près de la Jeep, Matsutaro, en compagnie de sa famille et d'un ami, vers 1960

Avec mes parents, dans notre famille à Fukui, 2005

Dans le fief Oghino à Fukui, 2001
Au centre, Kumi, doyenne de la lignée Oghino, avec qui mon grand-père a toujours correspondu.

La descendance Oghino, qui veut dire « la vallée des fleurs sauvages »
Avec 8 enfants, 19 petits-enfants, 25 arrière-petits-enfants, 20 arrière-arrière-petits-enfants et les 2 derniers-nés appartenant à la génération suivante, Matsutaro et Jeanne ont une belle descendance, mêlée aujourd'hui à plusieurs familles calédoniennes.

En décembre 1941, Matsutaro est arrêté, comme tous les Japonais. "Vous ne le reverrez jamais", dit-on méchamment aux enfants. La forge tourne alors au ralenti. Cependant, ma grand-mère peut garder la maison, et elle devient blanchisseuse pour l'armée américaine. Mais c'est dur d'être une femme seule et, de surcroît, l'épouse d'un Japonais. Heureusement, elle se sent protégée par ses enfants, qui l'entourent et la secondent à c haque moment. L'aîné va voir son père à Nouville, lui apportant victuailles et nouvelles. Grand-père lui remet des petits meubles et objets qu'il a fabriqués avec de la tôle et qui sont destinés à être vendus pour aider sa famille. Par chance, il n'est pas déporté en Australie, ayant pris la nationalité française en 1930. Libéré en 1946, il revient à Koné, où la vie reprend son cours comme avant-guerre. Deux autres enfants naissent, dont mon père. La forge est remise en état, et les garçons y travaillent. Ils fabriquent principalement des dépulpeurs à café, divers outils servant à l'exploitation minière ainsi que des clous et fers pour les chevaux. Ma grand-mère en assure la gestion avec les filles.

Matsutaro n'est pas démonstratif, mais c'est un bon père, qui cherche par tous les moyens à faire plaisir à ses enfants. Quand les bateaux japonais reviennent dans le port de Népoui, il est fier de les y emmener, surtout les garçons. Il récupère alors journaux, revues, gâteaux et autres spécialités nippones que ses enfants n'apprécient pas vraiment.

Pour la génération de mon père, il a fallu faire table rase du passé, oublier les origines, synonymes de souffrances, de différences. Chez moi, par contre, on en parle. C'est pourquoi, au collège, j'ai choisi d'apprendre le japonais, pour découvrir cette culture. Je voulais remplir mes racines toutes vides et les faire connaître ! J'ai débuté des recherches pour retracer le parcours familial avec l'une de mes cousines. C'est elle qui a renoué avec la famille du Japon, où, très étonnamment, l'un des petits-fils a étudié le français. La boucle a été bouclée, quand j'y suis retournée avec mon père en 2005 : il a découvert la région, le village, la maison familiale, dans laquelle il a été hébergé ! » **Stéphanie Oghino**

Photographies de la famille Oghino

1900
2021

FAMILLE **TSUJI**

« Mon grand-père, **Takéo Tsuji** *(1892-1974), est né à Kumamoto. Il est issu d'une famille de cultivateurs de huit enfants. Mais, à cette époque, il n'y a pas de travail pour tous, aussi décide-t-il de partir en Nouvelle-Calédonie en 1913, par le* Shisei Mauru, *pour travailler dans les mines de la société Ballande. À la fin de son contrat, il s'installe dans la colonie et effectue divers métiers, dans la construction de route, entre Houaïlou et Bourail, et les mines, que ce soit celles appartenant à M. Kashima, à Kua, ou celles de la société Le Fer de M. Séo, à Goro. Il rencontre* **Marcelle Fischer** *(1904-1969), une jeune femme de Sarraméa, qui lui donne, en 1928, une petite Alice (1928) : ma mère. Takéo est pratiquement absent tout le temps, ne revenant à Nouméa qu'une fois l'an, pour voir sa fille. Parfois, c'est Alice qui le rejoint à Kua, pour raison de santé. Elle a besoin du grand air, mais, surtout, d'être cajolée par un père qui lui passe toutes ses volontés, même si elle est un peu "merdante".*

Mon grand-père, Takéo Tsuji

Mon grand-père Takéo et sa femme Marcelle, au mariage de M. Higashi avec une jeune femme de Lifou, Bourail, 1928

Pique-nique en tribu

Les prisonniers japonais échangés, 1942

Accueil d'un équipage, 1965
Assis, de gauche à droite : ma sœur Marie-Jo, mon grand-père et mon père
À l'arrière : un membre d'équipage, mon mari et moi

Takéo retrouve Alice, sa fille chérie, qui s'est mariée en 1949 avec Henri Savoie. Ils ont déjà deux fillettes : moi, Rose-Mary (1949), et Marie-José (1951). Nous habitons à cette époque au Faubourg-Blanchot, dans une demi-lune, près du tribunal. De bon père, Takéo devient un très bon grand-père. Il s'occupe du jardin, va à la pêche ou retrouve des amis japonais, notam-ment lorsque des navires-écoles nippons viennent accoster au quai de Nouméa. Il va alors saluer ses compatriotes sur les bateaux et récupérer des magazines ou des cigarettes. Nous déménageons à l'Anse-Vata en 1956, un an avant la naissance de ma sœur Nicole (1957). Puis mon frère, Thierry (1960), vient au monde.
Tout va au mieux, jusqu'à ce que mes parents divorcent, en 1964. L'année suivante, mon frère décède dans un accident. C'est également en 1965 que je me marie avec un métis vietnamo-wallisien, Pesamino Take. Mon grand-père, qui vit mal la séparation de sa fille, demeure avec nous. Notre complicité subsiste plus que jamais jusqu'à son décès, en 1974. Il laisse ainsi trois petites-filles, huit arrière-petits-enfants et 17 arrière-arrière-petits-enfants. » **Rose-Mary Take**

Avec mon grand-père, dans son jardin, 1953
J'allais toujours avec lui, où qu'il aille.

Avec mon mari et nos enfants
Mon mari et moi avons cinq enfants : Benjamin (1965), Corinne (1966), Nathalie (1967), Christophe (1968) et Vanessa (1973).

À la maison, en 1970
De gauche à droite : mon mari et moi, Marie-Jo et son mari, ma fille Corinne, mon grand-père, ma mère et ma fille Nathalie

Ma mère a 12 ans lorsqu'il est arrêté ; elle est à l'école quand les gendarmes viennent le chercher. Après un mois au camp de Nouville, Takéo embarque pour l'Australie le 19 janvier 1942. Comme beaucoup, il est d'abord interné au camp de Hay, puis il est conduit dans celui de Loveday, réservé aux célibataires. Sa dernière lettre nous annonce son retour au Japon : des prisonniers nippons sont échangés contre des civils alliés, et il est de ceux-là. Ma mère perd alors tout contact avec lui à partir du 15 août 1942, date du départ du bateau. Après un parcours chaotique, Takéo arrive dans son pays. Il a alors 52 ans. Aussi n'est-il pas envoyé au front, mais à Bornéo, dans une mine de diamant, où il travaille durant cinq ans. Puis il rejoint son village natal. C'est là que la Croix-Rouge le retrouvera en 1952.
Dès 1950, quelques enfants de Japonais ont fait revenir leur père sur le Caillou. Ma mère contacte ainsi l'ambassade du Japon à Paris, qui l'oriente vers la Croix-Rouge. Onze mois plus tard, cette dernière lui transmet son adresse ; le contact est repris, et Takéo veut bien regagner la Nouvelle-Calédonie. Mes parents rassemblent donc toutes leurs économies pour payer le billet, mais, bizarrement, ils l'égarent. M. Kashima propose alors de leur faire une avance. Aussi est-ce grâce à lui que mon grand-père est revenu le 2 avril 1953, pour un séjour illimité.

Mariage de Julie, ma petite-fille, et d'André Chevalier, 2014
J'ai 11 petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Marie Jo, qui a épousé le champion d'athlétisme Jacques Pothin, a trois filles, Catherine, Stéphanie et Yolaine, et six petits-enfants. Nous sommes également famille avec les Pothin, Delathière, Mori, Saminadin, Kouwahara, Mignan, Chevalier, Jaffry, Serpero...

Lors de la remise de ma médaille de l'Ordre du Soleil Levant, en compagnie de Kazuhiko Nakamura, ministre chargé des Affaires politiques à l'ambassade du Japon à Paris, et des consuls honoraires du Japon, André Nakagawa et Marie-Jo Michel, 2017
Il n'est pas simple de transmettre nos valeurs identitaires à nos enfants, et encore moins à nos petits-enfants. Aujourd'hui, ils ont d'autres priorités, même s'ils nous suivent à l'Amicale japonaise, où j'ai occupé tous les postes et dont je suis présidente depuis 2007. Ma fille Corinne, qui a épousé Jean-Jacques Mori, un Japonais de 3e génération, a cependant été, cette année, nommée consule honoraire du Japon en Nouvelle-Calédonie.

En promenade, avec mon grand-père et mes quatre aînés, 1969
À la naissance de ma dernière, mon grand-père s'est inquiété : *« Encore commencer quatre ? »*

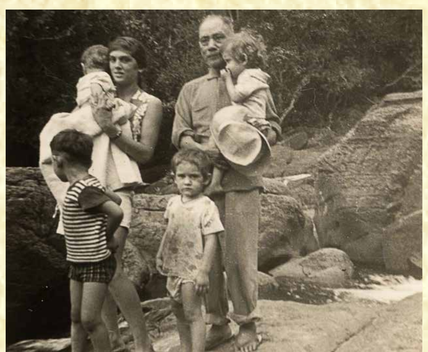

Photographies de la famille Take

1913
2021

FAMILLE **YAMAMOTO**

« Venu de Kumamoto, mon grand-père, **Katoosi Yamamoto** *(1898-1930), arrive à Thio en 1913. Il se lie avec une métisse asiatique, Louise Cointe (†1984), née à Hienghène et adoptée par M. Cointe. Maraicher, il se passionne aussi pour les courses hippiques, et Ciboulette, l'un de ses chevaux, remporte un prix. Mais nous ne savons pas grand-chose de ce grand-père aux lunettes en or, comme nous le décrivait notre grand-mère.*

C'est en 1923, à Nouméa, que naît leur fils unique, Katsué Louis (1923-1992), dit Loulou, mon père. Il n'a que 7 ans lorsque Katoosi décède. Louise élève donc seule son fils. Elle est poissonnière au marché de Nouméa, au carré Barrau. C'est une forte personnalité, mais d'une nature très généreuse. Son fils fait sa fierté, quand il est sur le ring face aux Gi's américains : c'est alors le Japon qui combat les États-Unis… Engagé volontaire dans la France libre, mon père demeure cependant en Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de la police militaire. D'ailleurs, il deviendra policier et parviendra même au grade d'inspecteur, après une formation en France en 1953.

En 1947, il rencontre **Marie Goyetche** *(1927-2019), qui vit à Bourail. Bénébig par sa mère, Goyetche par son père, sa famille est issue de la Pénitentiaire : l'un était surveillant, l'autre, condamné. Un exploit en ce temps-là. Il en est de même pour elle, qui ose épouser un garçon d'origine japonaise au sortir de la guerre. Six enfants naissent de leur union : trois garçons et trois filles. Bien que mon père ne soit pas baptisé, ma mère est une fervente catholique. Aussi inscrit-elle les garçons chez les frères du Sacré-Cœur, et les filles chez les sœurs de Cluny. Nous ne manquons de rien, ni matériellement, ni affectueusement. L'éducation est stricte, la discipline de rigueur ; est-ce l'héritage japonais ou l'esprit de l'époque ?*

Le mariage de mes parents

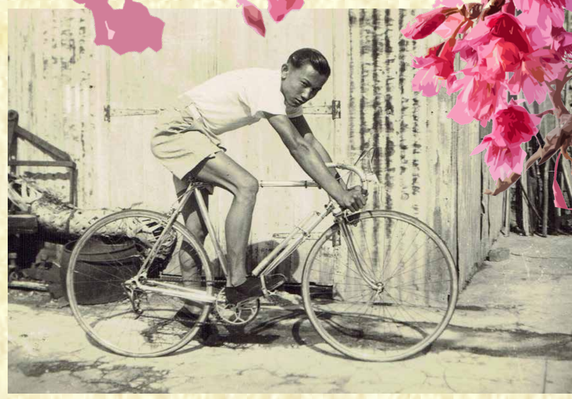

Mon père sur son vélo

Louis Yamamoto et les boxeurs maréens Waia Enoka et Ware Kaoutche, qu'il entraîne, sur le départ pour l'Australie, où ils doivent disputer plusieurs combats, mai 1954

Nous habitons en ville, non loin du commissariat de police, mais, en 1960, nous déménageons près de la promenade Vernier, au Val-Plaisance, où nos parents ont fait construire une maison. C'est à cette période que mon père change de métier et passe successivement de chauffeur à propriétaire de camion, et ce jusqu'à la fin du boom du nickel. Il a ainsi bien connu le monde de la mine, tout comme mon frère Jacky, lui aussi propriétaire d'un camion, qui l'a accompagné plusieurs années sur mine et en garde de nombreux souvenirs. Mon père possède également deux bateaux, la Christiane *et la* Marie-Joëlle, *l'un pour la pêche, l'autre pour le transport Nouméa-île des Pins. Il tente même l'exporta-tion de bêches de mer vers le Japon.*

Durant ces années, comme tout membre de la communauté nippone, nous nous rencontrons fréquemment lors de pique-niques. Nous sommes de tous les accueils des navires-écoles japonais, qui arrivent en flotte et dont nous admirons les superbes démonstrations d'accostage. Les équipages nous comblent de cadeaux : poupées traditionnelles, saké, etc. Puis l'on se retrouve à la salle des fêtes de la mairie, où l'orchestre du bord anime la soirée.

Je poursuis mes études au lycée Champagnat, douce époque de la drague, des mobylettes et de la guitare. J'y rencontre Sylvio Poggi. C'est avec lui et quelques autres copains que nous créons, en 1966, Les Spiders, pour assurer l'ambiance lors des fêtes de l'école. En 1968, le groupe est sacré « meilleur orchestre du territoire », et nous sortons notre premier 45-tours, Sweet Memories, *qui sera vendu à plus de 8 000 exemplaires. Outre la musique, je suis géomètre de métier et je parcours l'archipel, sur terre comme sous l'eau. J'ai remporté plusieurs trophées de chasse sous-marine, une de mes passions.*

Aujourd'hui, six petits-enfants de mon grand-père, neuf arrière-petits-enfants et six arrière-arrière-petits-enfants vivent entre le Caillou, l'Australie et la Thaïlande. Certains rêvent du Japon. Seul le fils de Jacky perpétue le nom Yamamoto, grâce à son fils. »

Gérard Yamamoto

Ma mère, accompagnée de sa sœur et de ses deux frères

La famille Goyetche : les parents de ma mère

Mon père en uniforme de la police

Ma grand-mère, Louise Cointe

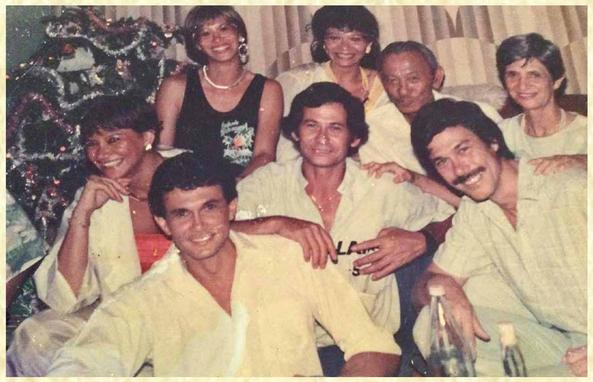

Mes parents et leurs six enfants, vers 1980
Mon père et ma mère ont plaisir à dire que leurs enfants sont leur plus grande réussite : Gérard (1948), Jacques (1949), Marie-Joelle (1952), Marie-Louise (1955), Louis (1957) et Nicole (1958).

Tous réunis pour les 80 ans de ma mère
Maintenant, nous sommes liés aux Goyetche, Gastaldi et Bénébig par ma mère, mais aussi à bien d'autres familles.

Les Spiders
Pendant 12 ans, les Spiders jouent dans les boîtes de nuit nouméennes, comme le Tahiti Cabaret, le Biarritz et le Commodore, où l'on affiche complet. En 1977, le groupe se sépare. Je poursuis en solo sous le nom de Yam et je monte mon propre studio, Vaya production, qui a produit une centaine d'artistes.

Conseiller municipal à Païta de 2008 à 2020
Mon frère Louis, dit Bill, s'est aussi impliqué en politique au sein de la Ville de Nouméa.

Photographies de la famille Yamamoto

1938
2021

FAMILLE **KITAZAWA-FOUQUE**

« Ma grand-mère **Berthe Rosalie Kitazawa-Fouque** *(1890-1959), est née d'une mère japonaise et d'un père français, ancien officier de marine installé au Japon en 1870. Dès sa plus tendre enfance, elle reçoit, avec ses cinq frères et sœurs, une éducation des plus soignées à l'école impériale, où enseigne son père. En 1911 elle épouse un ingénieur,* **Eijo Kitazawa**, *qui lui donne cinq enfants portant tous des doubles prénoms français et japonais : Ernest-Nagahiro, Georges-Jouji, Catherine-Kazuko, Judith-Yoko, Marcelle-Takako. Au décès de son frère Robert en 1931, elle devient la gérante de ses biens, notamment des mines à Poro et à Goro, et de la société minière qu'il a fondée en Nouvelle-Calédonie en 1913. Aussi, en femme d'affaires entreprenante, vient-elle s'installer en 1938 à Nouméa pour la succession des affaires de son frère Robert. Trois de ses enfants l'accompagnent. À une époque où le rôle de la femme est encore au foyer, cette battante mène de front, et avec brio, la gestion des mines et l'éducation de ses enfants, auxquels elle enseigne trois langues qu'elle-même parle couramment : le français, l'anglais et le japonais. Elle crée également la société Franco-Nikko-Calédonienne avec des administrateurs locaux, ne pouvant en assurer la direction en tant qu'étrangère. Femme cultivée et empressée de faire connaître le Japon, Berthe Rosalie reçoit le Tout-Nouméa dans son salon, à la Vallée-des-Colons.*

Berthe Rosalie, en tailleur, lors d'une fête à Nouméa, *coll. Kashima*

Fiche d'internement de Berthe Rosalie, *coll. SANC*

En décembre 1941, lors de la déclaration de la guerre du Pacifique, sa société minière, aux capitaux majoritairement nippons, est mise sous séquestre. Comme tous les autres Japonais, Berthe Rosalie est arrêtée. Considérée comme une espionne, elle est la seule femme internée sur l'îlot Freycinet, tandis que les autres Japonaises sont retenues, avec leurs enfants, à Nouville. Sa fille Kazuko, dite Kay, bien que citoyenne française du fait de son mariage avec Jacques Mouren, est, elle aussi, inquiétée. Ainsi Berthe Rosalie, son fils Georges et ses deux filles, Kazuko et Takako, mais également sa petite-fille Jacqueline, âgée de 18 mois, sont embarqués sur le Cap des Palmes le 19 décembre 1941. **Takako**, *ma mère, doit me laisser à la clinique Magnin, où je suis née le 2 décembre 1941. Je ne la reverrai qu'une seule fois, 45 ans plus tard. Bien que choyée par mon grand-père, Justin Pêtre, j'ai eu une enfance déchirée entre un père traumatisé par le départ de sa compagne, l'immense tristesse de l'abandon maternel et une identité japonaise difficile à porter.*

L'unique rencontre avec ma mère, en 1985, aux États-Unis
Ma mère ne souhaite pas renouer avec moi, car elle a refait sa vie aux États-Unis. C'est à son décès que j'ai entamé une procédure en justice, et en 2012, je suis devenue, enfin, Emma Pêtre-Kitazawa sur mon extrait de naissance.

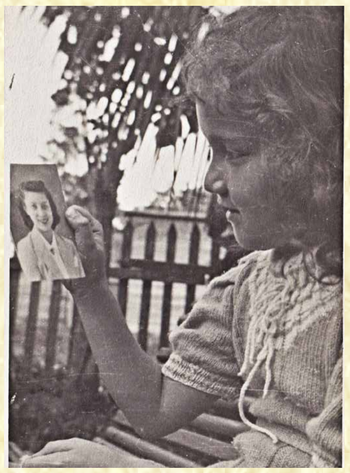

Avec la photo de ma mère, espoir
Je recevais des cadeaux de ma mère, internée dans le camp de Tatura. En retour, je lui envoyais des photos et n'avais de cesse de l'attendre, en vain.

Au camp de Tatura, dans l'État du Victoria, la famille Kitazawa vit des jours sans chaos, grâce à l'aide de la Red Cross. *Trilingues, Berthe Rosalie et ses filles font office d'interprètes. En 1946, à la fin de la guerre, comme la plupart de ses compatriotes internés, ma grand-mère rentre au Japon à bord du* Koei Maru, *avec Georges et ma mère. Espérant retourner en Nouvelle-Calédonie, Kay et Jacqueline, ma cousine, demeurent en Australie. En 1950, elles gagnent Tokyo, où Jacques Mouren a un poste à l'ambassade de France, puis reviennent à Nouméa en 1954. Jacqueline épouse en 1964, Gérard Laroque, à qui elle donne une fille et un garçon, Françoise et Henri-Jacques. Ils vivent sur le Caillou, ainsi que leurs trois petits-fils. Quant à moi, j'ai épousé Serge Chaubet en 1963, à Nîmes, mais nos deux enfants, Christel et Jérôme, sont nés à Nouméa. Je suis aujourd'hui grand-mère de quatre petits-enfants. »* **Emma Chaubet**

Jacqueline avec ses enfants et son père
De gauche à droite : Jacqueline (1940), Henri-Jacques (1968), Françoise (1965) et Jacques Mouren (1918-1999).

Famille Chaubet, Nouméa, 2017
De gauche à droite : Jérôme et sa femme, Pauline, ainsi que leurs enfants, Maël et Robin, Serge Chaubet, Jean-Louis Berger, le mari de Christel, et moi

Avec mon père, Jean-Émile Pêtre, 1945

Avec mon grand-père, Justin Pêtre, à la pointe Magnin, 1945
Mon grand-père est arrivé avec ses parents, son père ayant été muté dans l'Administration pénitentiaire. À leur départ, il demeure dans la colonie avec sa sœur, Justine, qui a épousé M. Bouyé, tandis que lui fait carrière au service des postes. Veuf, il élèvera avec brio ses 7 enfants.

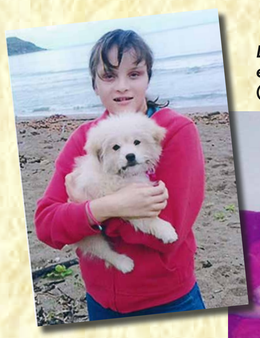

Clara Berger, la fille de Christel et Jean-Louis

Les petits-fils de jacqueline, Grégory (1998) et Jérémy (1993) O'Connor et Luca Laroque (2000)

Avec mon époux, nos enfants, Christel et Jérôme, et le fils ainé de Christel, Charles Berger, Lyon, 2019

Photographies d'Emma Chaubet et Jacqueline Laroque

1900
2021

FAMILLE **HIGA**

« À la suite d'une annonce parue dans le journal Ryukyu Shinpo*, mon père,* **Denzo Higa** *(1881-1943), se présente en janvier 1905 à une réunion d'information sur le recrutement pour émigrer en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, le 28 novembre 1905, il est à bord du* Gishu-maru*, qui quitte le port de Nago avec les émigrants d'Okinawa afin de rejoindre Kobé. Transféré sur le* Powhatan*, il arrive à Thio le 23 décembre 1905. Le 11 juin 1906, Denzo s'enfuit d'une mine de la société Le Nickel, comme 35 de ses compatriotes l'avaient fait le mois précédent ! Il travaille alors dans les mines de Kua, vers Houaïlou, puis de Pam, dans le Nord. Il parcourt ensuite l'île, vaquant à de multiples activités. Denzo met ainsi de côté assez d'argent pour s'acheter un bateau, afin de s'adonner à la pêche au trocas et à la bêche de mer. Vers 1920, ses économies lui permettent d'ouvrir un magasin à Touho. Il acquiert également une caférie à Kokingone, où poussent près de mille pieds d'arabica et de robusta.*

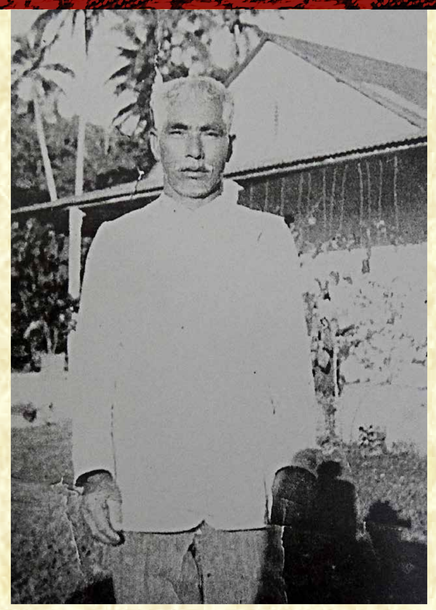

Mon père, Denzo Higa

La famille d'Édouard Leroy, grand-père de ma mère
Militaire, Jules Leroy est envoyé en Nouvelle-Calédonie, vers les années 1880. Il retourne en France, après avoir eu un fils, Édouard, et une fille, surnommée Aunty.

Ma mère, Laura, avec trois de ses enfants, vers 1945

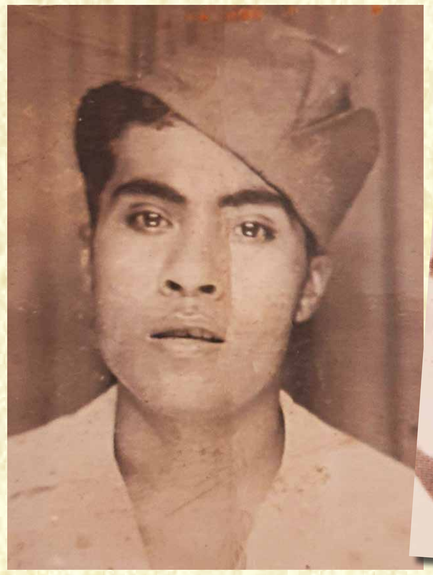

Édouard, mon frère aîné et mon second « papa »

Ma sœur Eugénie

Avec ma famille à Okinawa, 1982

Ma mère (à gauche) avec une amie

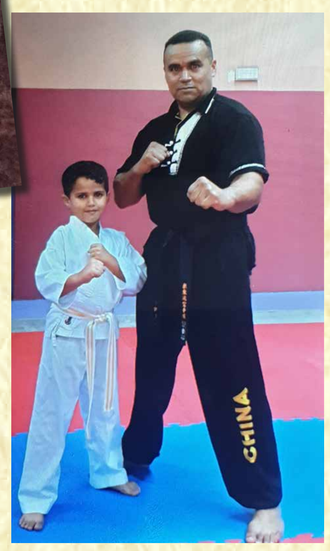

Mon petit-fils Fabrice et mon arrière-petit-fils Denzo
J'ai trois petits-enfants
et six arrière-petits-enfants.

Avec le présent que l'on m'a fait lors de mon dernier voyage au Japon

En 1923, l'un de ses amis négocie son mariage avec la petite-fille du grand chef Philémon de Pouébo. Agée de 17 ans, Laura (1906-1922) accepte à contrecœur d'épouser cet homme de 25 ans son aîné, qu'elle n'a de plus jamais vu. Pourtant, ils forment bientôt un couple en par-faite harmonie, et huit enfants vont naître de cette union : Eugénie, Édouard, Paul, Fernand, Raymond, Odette, moi-même, Cécile, et Augustine.
Bien que bouddhiste, mon père se joint à nous pour écouter les prières chrétiennes de la pieuse Laura. Cette dernière parle volontairement le français, que Denzo comprend assez bien, et non sa langue. Tous les matins, vers quatre heures, mon père part sur son exploitation, puis, à midi, ma mère siffle le signal du retour pour le déjeuner. Après le repas, il retourne aux champs jusqu'au coucher du soleil. Toutefois, c'est ensemble que mes parents font le pain. Quand ils en cuisent beaucoup, mon père nous en donne, et nous nous régalons de leurs petits pains tout chauds. Cette vie active mais douce va être détruite en un jour…
Quand, le 7 décembre 1941, survient l'attaque japonaise de Pearl Harbour, à Hawaï, Denzo, sujet nippon, est très vite arrêté, avant d'être transféré dans un camp d'internement en Australie. J'avais à peine six ans quand ils sont venus le chercher, mais je ne l'oublierai jamais. Il a dit à ma mère : "Je me fais arrêter pour mon pays, élève mes enfants avec soin." Étonnamment, tous les biens de la famille ont été mis au nom de ma mère, et rien ne nous est confisqué. Mais mon père, ne supportant pas la vie d'interné, meurt avant la fin de la guerre. L'annonce de son décès nous parvient de la Croix-Rouge. Cependant, ni son "corps", tant attendu par ma mère, ni un "cheveu" ou un objet ne nous est renvoyé. Pas même une "photo" de sa tombe. En 1963, sa dépouille est transportée à Cowra, en Nouvelle-Galles du Sud. C'est dans ce cimetière que reposent tous les Japonais de Nouvelle-Calédonie décédés durant leur internement en Australie.

En janvier 1982, je vais seule à Okinawa. C'est la toute première fois que je voyage à l'étranger, mais je ne regrette pas le déplacement, car je découvre enfin mes racines. Si je ne savais pas qui j'étais jusqu'alors, je sais désormais clairement que je suis une Nippo-Kanak d'origine okinawaïenne. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que trois enfants encore en vie, mais la descendance de mes parents est nombreuse, rassemblant près de 80 personnes. » **Cécile Higa**

Photographies de la famille